



Communiqué de presse

Divonne-les-Bains mardi 21 mars 2023

Quartier de la Gare : des actions toujours en cours

L'ASHED (Association de Sauvegarde de l'Habitat et de l'Environnement Divonnais) confirme que le tribunal administratif de Lyon a rejeté, en première instance, une partie des arguments de droit avancés par l'association et les riverains. L'ASHED souligne cependant que cette décision ne prend en compte que le recours sur le permis d'aménager. Il reste encore deux recours sur les permis de construire et un possible appel de cette décision de première instance.

L'ASHED constate avec satisfaction que cette action a contraint la mairie à prendre en compte une partie de nos recommandations en annonçant la sauvegarde d'un alignement d'arbres sur trois. Elle regrette cependant de devoir recourir à la voie juridique pour faire évoluer le projet.

L'ASHED continuera de prôner avant tout le dialogue pour construire un projet d'aménagement plus respectueux du cadre de vie divonnais et de leur environnement.

Fort d'une analyse détaillée des documents d'urbanisme, d'une comparaison des meilleurs pratiques d'« écoquartiers » et d'une consultation auprès de plus de 2000 habitants, l'ASHED a fait un certain nombre de propositions autour des axes suivants:

- Limiter l'impact sur la congestion du trafic routier en centre-ville et aux douanes en diminuant le nombre de logements, la taille du parking souterrain (plus de 1000 places) et les surfaces commerciales;
- Renforcer les infrastructures déjà en tension (écoles, services médicaux, transport en commun, routes...) avant d'augmenter la population de 10 à 15 % sur un seul projet immobilier;
- Eviter les constructions dans le parc actuels;
- Garantir la survie de nos petits commerces;
- Concevoir un projet respectueux de la nature et du cadre de vie divonnais: protection du patrimoine arboré et historique, limitation de l'artificialisation des

sols et des impacts sur les écoulements des eaux en surface et au niveau de la nappe phréatique;

L'action locale est aujourd'hui le levier nécessaire pour répondre aux enjeux environnementaux, économiques et sociaux actuels et nous en appelons à la responsabilité de nos élus pour faire face à ces enjeux.

À propos de :

ASHED

Notre mission : donner une voix aux citoyens pour les aider à sauvegarder l'environnement et l'habitat divonnais.

Depuis sa création il y a plus de 10 ans, l'ASHED a pour mission de défendre et de promouvoir un urbanisme local compatible avec la notion de qualité de vie et d'agir pour la protection de l'environnement et du patrimoine architectural, urbain et paysager de Divonne-les-Bains. L'Association pour la Sauvegarde de l'Habitat et Environnement Divonnais (ASHED) est une association à but non lucratif. <https://www.ashed.org/>